



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mai 2015
à 20 heures
à la salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2016

M. le Préfet a sollicité le concours des communes pour procéder au tirage au sort de 6 Sérentais inscrits sur la liste électorale. Ce tirage au sort a pour objet de constituer la liste préparatoire des jurés. Le nombre de noms à tirer au sort est le triple de celui des jurés fixé pour la circonscription considérée.

2. APPROBATION DU NOUVEAU PROJET EDUCATIF TERITORIAL (PEDT)

Au regard du bilan de l'année écoulée et compte tenu du fait que le renouvellement des aides de l'Etat est conditionné par l'adoption d'un nouveau PEDT, le Conseil sera amené à se positionner sur ce projet qui comporte quelques aménagements par rapport à la version initiale en particulier pour les plus jeunes (PS et MS) dont l'organisation hebdomadaire sera calquée sur celle des GS à CE1.

3. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : SOLLICITATION DES AIDES DE LA CAF

Compte tenu des conditions d'organisation des TAP sur l'année scolaire et en particulier au regard du taux et de la qualité d'encadrement des enfants, la Commune peut prétendre à l'aide de la CAF. Cette aide est de 0,52 € de l'heure par enfant soit annuellement environ 56 €. Cette aide est conditionnée par la validation du PEDT et suppose une déclaration des activités TAP en Accueil de Loisirs Sans Hébergement auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Le Conseil est invité à solliciter cette aide.

4. ATTRIBUTION DES MARCHES POUR L'EXTENSION DU POLE DE SERVICE

Le coût global des travaux excédent les 200 000 € HT, la compétence de désignation des entreprises à retenir relève du conseil municipal (au-delà de la délégation d'attribution au Maire). Le conseil sera invité à délibérer en s'appuyant sur le rapport d'analyse des offres qui est conforme au règlement de la consultation.

5. DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE : LES PASSEURS D'IMAGES ET DE SONS

Suite au courrier du 20 avril 2015 du président de l'Association les Passeurs d'Images et de Sons portant en particulier sur l'organisation du docu-concert du 11 avril, le Conseil sera invité à se prononcer sur une demande de subvention complémentaire d'un montant de 700 €.

6. ADMISSION EN NON-VALEUR

Le locataire préalable de la « cavavin », M. Desforbes, avait effectué de nombreux travaux dans la cellule commerciale (sol, éclairage, climatisation) d'un montant supérieur à 12 000 € HT qui ont donné une plus-value à l'ensemble. Ces travaux ont permis d'une part de retrouver rapidement un repreneur, d'autre part d'éviter des travaux en régie. En conséquence et compte tenu de ces éléments il est proposé, d'admettre en non-valeur la dette de M. Desforbes d'un montant de 8 096,16 €.

7. DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION

Le Conseil sera invité à examiner la demande de M. Guyot Didier (courrier du 14 mars) visant à l'acquisition partielle d'un chemin d'exploitation. Une position de principe pourra être prise par le conseil puisqu'il sera à minima nécessaire de consulter les services du domaine pour en fixer le prix de vente.

8. AFFAIRES DIVERSES

- a) Courrier de M. le Maire de la Chapelle Caro (crématorium)
 - b) Régularisation des acquisitions foncières sur les terrains de Pinieux
 - c) Information élagage
 - d) Aménagement du Clos du Verger
 - e) Réalisation d'un emprunt
 - f) Madone des Motards
 - g) Façade « du musée ».
 - h) ...
-